



Fiche d'information

Indice des prix des matériaux

1. Situation initiale

Il n'est pas toujours simple de trouver le bon indice des prix pour un matériau. En effet, pour plusieurs milliers de matériaux de construction différents, on ne dispose que d'environ 160 indices. Ceux-ci sont structurés de manière hiérarchique.

Exemple:

22.21	Plaques, feuilles et tubes et profilés en matières plastiques
22.21.1	Feuilles en matières plastiques
22.21.11	Feuilles en matières plastiques pour la construction
22.21.111	Lés d'étanchéité pour tunnel

En cas d'incertitude, il est toujours possible de s'appuyer sur les titres de la NOGA pour déterminer la pertinence d'une assignation à un indice.

NOGA = Nomenclature générale des activités économiques; disponible sous www.bfs.admin.ch, Publications, NOGA 2008, «Titres»

2. Suppression de certains indices des prix

L'Office fédéral de la statistique révisé la publication de l'indice des prix des matériaux tous les cinq ans. Il arrive qu'il supprime certains indices, car les données nécessaires ne sont plus disponibles. Lorsque l'absence d'indice ne permet plus de calculer le renchérissement, les solutions suivantes peuvent être appliquées:

1. Position d'ordre supérieur

Si la position n'est plus disponible (dans l'exemple ci-dessus: lés d'étanchéité pour tunnel), on peut utiliser une position d'ordre supérieur (dans l'exemple ci-dessus: Feuilles en matières plastiques pour la construction). Cette méthode est simple, car les séries d'indices supérieures sont généralement assez précises pour calculer un renchérissement de manière proportionnelle.

2. Situations dans lesquelles il n'existe aucune série adéquate d'indices de la KBOB

Dans les cas où aucune série d'indices n'est disponible, on peut appliquer la méthode des pièces justificatives selon la norme **SIA 124**. Voir à ce sujet le [Guide relatif au calcul du renchérissement contractuel dans les projets de construction: variation de prix à partir de l'adjudication \(date de référence\)](#) de la KBOB.

KBOB
Groupe spécialisé Variations de prix



Fabrice Favre
Délégué de la KBOB et
responsable du groupe spécialisé Variations de prix

Berne, le 29 mars 2018